

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Projet d'aménagement du parking des ruelles et de création de circulations douces sur la commune d'Epernon

Date : Tue, 15 Feb 2022 10:49:25 +0100

De : > gisele.plumecocq (par Internet)

Répondre à : gisele.plumecocq

Pour : ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr

Bonjour,

Je souhaite vous faire part de mes inquiétudes en ce qui concerne le projet de parking des ruelles.

Tout d'abord je m'interroge sur la nécessité de créer un parking. L'objectif de la mairie n'est pas clairement annoncé. S'agit-il de remplacer le stationnement de la place Aristide Briand après son aménagement pour l'accès aux commerces du centre-ville? S'agit-il d'un parking pour les résidents ? Car le parking du forum, situé à proximité du centre ville, et qui servira d'accès à ce parking des ruelles est peu occupé en dehors des jours de marché. Et les autres équipements collectifs, la salle des Prairiales et la médiathèque, possèdent déjà leur propre parking.

Parmi les objectifs de la création du parking, nous pouvons lire : « Permettre la valorisation et la gestion des espaces zones humides au lieu de les laisser se refermer ». L'objectif est louable. Mais quelle est la place du parking dans sa réalisation ? Comment la création d'un parking peut-elle participer à la valorisation d'un espace naturel ? C'est un non-sens.

Nous pouvons lire « Le projet aura un impact permanent sur la proportion du massif boisé sur la commune d'Epernon mais cet impact restera peu significatif compte tenu de la surface concernée et de sa localisation sur la commune. » L'impact est important compte tenu de sa localisation. La parcelle des ruelles est le dernier terrain « sauvage », à savoir sans intervention humaine, sur la commune d'Epernon. Cela en fait un lieu unique, avec un rôle majeur pour la faune, et qui fait partie du patrimoine de la commune.

Nous pouvons lire « Mesure d'évitement : En phase exploitation : - Création de 20 places au niveau du forum existant sur un besoin de 55 places afin de limiter la surface d'aménagement (réduction du besoin de 550 m2). » La mairie n'a pas su convaincre sur l'impossibilité

d'installer la totalité des places de parking sur le forum. Il semble tout à fait possible, comme cela a été défendu par des élus et des associations, de créer ce parking, en dehors de la parcelle des ruelles.

Nous pouvons lire « Mesure de réduction : Choix des matériaux afin de limiter l'artificialisation des sols (enrobés perméables, ...) » Comment peut-on encore penser que la pose d'un enrobé, aussi perméable soit-il, ne relève pas de l'artificialisation ? Il n'y a pas de meilleur exemple du problème de l'artificialisation que la création d'un parking sur un espace complètement naturel. Et rappelons que l'artificialisation des sols est, comme le dit le Ministère de la Transition écologique « aujourd'hui l'une des causes premières du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité ». Elle représente donc un enjeu important;

Nous pouvons lire « Il a été retenu de compenser avec la revalorisation de la parcelle Sud des ruelles à hauteur d'une surface de 9505 m<sup>2</sup>. » Donc pour compenser l'intervention sur une parcelle naturelle, il y aura une intervention sur une autre parcelle naturelle. L'objectif écologique devrait être d'intervenir le moins possible sur ces parcelles naturelles.

Sur les 10 fonctions (hydrologiques, biogéochimiques et biologiques) assurées par la parcelle des ruelles et qui vont être impactées, sur les 16 indicateurs associés à une perte fonctionnelle après travaux, seuls 2 indicateurs sont associés à une équivalence fonctionnelle après stratégie de compensation. C'est tout à fait insuffisant. 8 indicateurs seulement sont associés à un gain, tout juste la moitié. Et aucun des indicateurs liés à la séquestration du carbone, enjeu majeur du changement climatique, ne sont associés à un gain fonctionnel après application de la stratégie de compensation. Cela est désolant.

Nous pouvons lire « La commune d'Epernon envisage de collaborer avec un écologue qui couvrirait plusieurs missions[...] » Il est nécessaire que la commune s'engage dans cette collaboration, envisager n'engage vraiment à rien.

En dernier lieu, je dirai qu'il est regrettable que la note de présentation contiennent d'aussi nombreuses fautes d'orthographe, de grammaire, et de fautes de frappe. Cela altère le sérieux du document.

En conclusion, les éléments du dossier d'enquête mis à disposition sont de nature à confirmer les craintes de ceux qui se sont opposés dès le début à ce projet de parking, du fait des impacts écologiques irréversibles qui ont été identifiés. La commune d'Epernon semble ignorer l'importance de l'action municipale pour défendre les enjeux environnementaux auxquels la société d'aujourd'hui doit faire face. Ce projet est incompatible avec la transition écologique nécessaire pour

faire face au dérèglement climatique, et à ses conséquences.

Cordialement

---

Gisèle MACK